



PARIS, destination congrès

Décembre 2009

MAIRIE DE PARIS 

 Chambre de commerce
et d'industrie de Paris


PARIS
Office du Tourisme
et des Congrès



Paris, destination d'affaires	3
Carte d'identité	3
Paris, capitale économique et scientifique au cœur de l'Europe	4
Un tissu économique international	4
Un tissu scientifique local le plus dense d'Europe	4
Un tissu économique et scientifique multispécialisé et structuré	4
Paris, capitale accessible et accueillante	6
Paris au cœur de l'Europe	6
Paris, capitale durable au cœur d'une écorégion	8
Paris, des infrastructures adaptées pour tous	9
1001 façons de se réunir	9
Une offre d'hébergements exceptionnelle	13
Une offre de services dédiés	15
Les congrès, filière stratégique	16
Définitions	16
L'activité des congrès à la loupe	17
Des prestations pour chaque profil de congressistes	18
Paris, une destination attractive	18
Les congrès, un segment de niche à forte valeur ajoutée	19
Une activité peu sensible à la conjoncture	19
Les congrès, une activité rémunératrice	19
Filières d'excellence et congrès, un effet boomerang	20
Une âpre compétition entre grandes métropoles	20
Une filière en marche	22
Une mobilisation nationale sans précédent	22
Un Comité National de Pilotage pour les Foires, Salons et Congrès	22
Paris : une filière en marche	22
L'Office du Tourisme et des Congrès de Paris, porte d'entrée de la destination	22
La Ville engagée	24
Comment développer l'activité « congrès »	25
L'accompagnement, un travail d'équipe	25
La prospection, cibles et actions	26
L'approche stratégique de « Paris, destination congrès »	27
Une mobilisation qui porte ses fruits	28
Gros plan sur deux belles histoires	29
Paris sort le grand jeu pour attirer les grands événements professionnels	30
Annexes	
Composition du Comité National de Pilotage	31
Les Ambassadeurs de « Paris, destination congrès »	32
Les acteurs institutionnels	35



Paris, destination d'affaires

Carte d'identité

- **Superficie : 105,40 km²**

Paris représente 0,9 % de la région Île-de-France (12 012 km²) et 0,02 % du territoire national.

- **Population : 11,6 millions d'habitants dans la région Paris Île-de-France**

Paris représente 19 % de la population d'Île-de-France (2.2 millions), soit un Francilien sur 5.

- **Accessibilité** : 3 aéroports (dont un aéroport d'aviation d'affaires), 7 gares, 16 lignes de métro, 5 lignes de RER, 3 lignes de tramways, 352 lignes de bus (95 à Paris en comptant les Noctiliens) et 16 400 taxis.

- **Emploi** : 4 151 068 emplois en Île-de-France en 2007, dont 1 254 591 emplois à Paris, soit près de 30 % de l'emploi de la région. **Les retombées induites par la filière des foires, salons et congrès représentent 58 000 emplois (ETP).**

- **Création d'entreprises** : 75 347 créations d'entreprise en Île-de-France en 2007, soit 25 % des créations nationales.

- **Filières d'excellence** : l'Île-de-France bénéficie d'une **multi-spécialisation unique en Europe** comme en attestent ses **8 pôles de compétitivité** à vocation européenne et mondiale : Advancity (Ville et mobilité durables), ASTech Paris Region (aéronautique), Cap Digital (technologie et applications digitales), Cosmetic Valley (parfumerie et cosmétiques), Finance Innovation, Medicen Paris Region (santé), Mov'éo (automobile), System@tic Paris Region (systèmes complexes).

- **Industrie des rencontres professionnelles** : 80 % de l'activité française et 4,85 milliards d'euros de retombées économiques sur Paris IDF (1 % du PIB), 43 à 46 % des nuitées parisiennes selon les années.

- **Infrastructures** : 18 centres de congrès et d'exposition dont 10 sous la bannière VIPARIS, près de vingt-cinq grands hôtels de conférence et plusieurs milliers de sites en perpétuel renouvellement.

- **Offre hôtelière** : la plus grande capacité au monde avec 149 000 chambres, dont 1 465 hôtels, 76 300 chambres à Paris, soit près de la moitié de l'offre hôtelière francilienne. Sans compter quelque 20 000 lits à Paris dans les résidences hôtelières et les hébergements pour jeunes.

- **Salons à Paris Île-de-France** : 1^{re} place européenne en surface d'exposition (600 000 m²) et en nombre d'exposants : 97 000 en 2007 répartis sur 443 salons drainant 9,2 millions de visiteurs.

- **Congrès à Paris** : 1^{re} place européenne en nombre de congrès selon l'Union des Associations Internationales. Plus de 900 congrès et 600 000 participants en 2008.

Paris, capitale économique et scientifique au cœur de l'Europe

Résolument internationale, créatrice de richesse, innovante, la région Paris Île-de-France possède les atouts humains, géographiques, technologiques et culturels pour assurer la réussite et l'essor des projets d'affaires en Europe.

Un tissu économique international

Avec 480 milliards d'euros, soit 29 % de la richesse nationale, l'Île-de-France, devant la Lombardie et la région du Grand Londres, se situe en tête du classement européen pour son niveau de Production Intérieure Brute (PIB). De même, elle occupe la toute première place pour l'accueil de nouvelles implantations internationales (200 nouvelles entreprises étrangères chaque année à l'origine de 10 000 emplois directs et 14 000 emplois indirects sur 3 ans). Fortune 500⁽¹⁾ la situe en outre au 1^{er} rang européen et au 2^e rang mondial pour le nombre d'entreprises classées selon l'importance de leur chiffre d'affaires (devant Londres et New York, immédiatement derrière Tokyo). La région Paris Île-de-France est reconnue pour son expertise financière (2^e place financière européenne après Londres). À elle seule, Paris a accueilli 91 nouvelles entreprises étrangères en 2008, l'équivalent de 2 600 emplois.⁽²⁾

Un tissu scientifique local le plus dense d'Europe

Véritable pôle européen de formation pour plus de 600 000 étudiants, la région Paris Île-de-France compte 17 universités, et plus de 350 établissements d'enseignement supérieur. Ce n'est donc pas un hasard si, avec 136 000 chercheurs et techniciens et 14,5 milliards d'euros consacrés chaque année à la Recherche et au développement (3,1 % du PIB francilien), la région Paris Île-de-France bénéficie de la 1^{re} concentration européenne de recherche & développement. En outre, grâce à un tissu d'infrastructures exceptionnel, elle s'impose en tant que 1^{re} plate-forme hospitalière d'Europe et comme 1^{er} centre européen d'essais cliniques. **Consciente des enjeux, la Ville de Paris investit un milliard d'euros, de 2008 à 2014, dans l'innovation, l'université et la recherche.**

Un tissu économique et scientifique multispécialisé et structuré

L'Île-de-France présente une multispécialisation unique en Europe, organisée autour de nombreuses filières de haute technologie, dites filières d'excellence. Dans un contexte très concurrentiel, la politique nationale des « pôles de compétitivité » initiée en 2005 leur confère une nouvelle dynamique.

→ Les filières d'excellence de Paris Île-de-France

- **Aéronautique** : 200 000 emplois, 35 % des effectifs nationaux de la filière, 900 établissements, 1 100 entreprises sur les plateformes aéroportuaires. [Source : GIFAS]
- **Automobile** : 150 000 emplois, 17 % des effectifs français, 40 % des investissements nationaux, 380 établissements, 68 équipementiers.
- **Cosmétiques** : 17 000 emplois directs, 40 % des établissements français de cosmétologie, 40 % des commerces de gros en parfumerie, 50 % des effectifs français du secteur, 14 568 milliards d'euros de chiffre d'affaires.

(1) Fortune Global 500 est une liste de 500 entreprises mondiales classées selon l'importance de leur chiffres d'affaires. Elle est publiée chaque année par le magazine Fortune, qui publie aussi un classement américain : *Fortune 500*.

(2) Sources : « Les filières d'excellence de Paris Île-de-France », ARD ; *Le Parisien*, 11 mars 2009 ; « 12 raisons d'espérer », Jacques Marseille, *Le Point*, 5 mars 2009.



- **Éco-activités** : 112 000 emplois, 17 milliards d'euros de chiffre d'affaires, 35 000 emplois directs cœur de filière.
- **Image et multimédia** : 10 700 entreprises, 160 000 personnes, 12 000 chercheurs.
- **Logistique** : 2 millions de m² de plates-formes logistiques, 29 millions de m² d'entrepôts, 30 millions de m² de locaux d'activité, 270 millions de tonnes de fret.
- **Santé et sciences du vivant** : 320 entreprises pharmaceutiques (57 % du total national), 32 200 emplois, 360 sociétés d'équipement et de dispositifs médicaux (30 % du total national), 150 sociétés de biotechnologies (50 % du total national), 57 000 emplois.
- **Services financiers** : 9 000 établissements bancaires dont 450 banques étrangères, 270 500 emplois, 4,5 % du PIB national.
- **Technologies de l'information et de la communication** : 18 000 entreprises, 423 000 emplois.

Qu'est qu'un pôle de compétitivité ?

« C'est la combinaison, sur un espace géographique donné, d'entreprises, de centres de formation et d'unités de recherche publiques ou privées engagés dans une synergie autour de projets communs au caractère innovant. Ce partenariat s'organise autour d'un marché et d'un domaine technologique et scientifique qui lui est attaché et doit rechercher une masse critique pour atteindre une compétitivité et une visibilité internationale. »

→ 8 pôles de compétitivité, autant de filières d'excellence à Paris Île-de-France

- **Advancity - Ville et Mobilité Durables** : pôle de compétitivité **national** consacré aux bâtiments, aux infrastructures, à l'aménagement urbain et aux transports dans la perspective du développement durable.
- **ASTech Paris Region** : pôle de compétitivité **national** qui fédère tous les grands acteurs de la motorisation, du transport spatial et de l'aviation d'affaires de la métropole francilienne.
- **Cap Digital** : pôle de compétitivité à vocation mondiale consacré aux technologies de l'information et de la communication et à la technologie des contenus numériques.
- **Cosmetic Valley** : pôle de compétitivité **national** consacré à la parfumerie et à la cosmétique.
- **Finance Innovation** : pôle de compétitivité mondial dont l'objectif est de bâtir des projets industriels et de recherche à haute valeur ajoutée et créateurs d'emplois et conforter la position de Paris comme pôle européen d'expertise financière.
- **Medicen Paris Region** : pôle de compétitivité **mondial** consacré aux hautes technologies pour la santé, aux nouveaux médicaments et aux nouvelles thérapies géniques, moléculaires et cellulaires.
- **Mov'éo** : pôle de compétitivité **à vocation mondiale** consacré à l'automobile et aux transports collectifs, ainsi qu'à l'aéronautique et à l'ingénierie routière.
- **System@tic Paris Region** : pôle de compétitivité **mondial** consacré à la maîtrise des technologies clés (optique, électronique et logiciel) et des systèmes complexes pour 4 marchés applicatifs : télécoms, automobile et transport, sécurité et défense, outils de conception et développement de systèmes.^[3]

[3] Source : Agence Régionale de Développement, www.paris-region.com.

Paris, capitale accessible et accueillante

Paris au cœur de l'Europe

En 2008, Paris a accueilli 28 millions de visiteurs, et l'on estime que près de la moitié vient pour des raisons professionnelles. Les études et les entretiens avec les professionnels du secteur affaires sont unanimes : le critère de choix primordial pour une destination est son accessibilité. Par sa situation géographique, Paris, porte de l'Europe, garantit la meilleure accessibilité grâce à la cohérence de son réseau d'infrastructures d'accès et de transports (aérien, ferroviaire et routier).

1^{er} hub aérien d'Europe continentale

Son hub aérien, 1^{er} d'Europe continentale, dessert 557 villes dans 132 pays, grâce à plus de 14 000 vols par semaine. En 2008, ses deux aéroports internationaux Roissy-Charles-de-Gaulle (CDG) et Orly ont accueilli 87 millions de passagers. Pour maintenir sa position concurrentielle à l'international et mieux répondre aux exigences du marché, ADP développe ses infrastructures et améliore en permanence leur accessibilité et leur capacité. Ainsi, en 2008, Aéroports de Paris a ouvert son terminal 2 E, qui sera le **terminus du futur Charles-de-Gaulle Express**, prévu pour relier en 20 minutes la Gare de l'Est à Roissy, à l'horizon 2013.

Des services « plus »

Conscients que la qualité de l'accueil dans les aéroports est déterminante pour l'image de la France, les professionnels concernés (Aéroport Paris - Charles-de-Gaulle, police aux frontières de Paris, Douanes et droits indirects, Air France KLM, BAR France et l'AOC) se sont mobilisés pour établir un protocole sur l'accueil des passagers, une opération aux multiples facettes : 4 000 agents sont formés à « dire bonjour avec le sourire », des files de contrôle et de passages rapides sont réservés pour certains passagers prioritaires (désignés par leurs compagnies aériennes) tandis que l'accès est simplifié pour les personnes handicapées. Parallèlement, Aéroports de Paris adopte une nouvelle signalétique pour faciliter le parcours des passagers. À titre d'exemple, un *time planner* permet à chacun de gérer son temps de parcours à l'intérieur de l'aéroport. Enfin, des emplacements sont réservés près des terminaux, pour stationner les navettes et véhicules de courtoisie et faciliter le transport des participants se rendant à des manifestations professionnelles. Ces dispositifs s'ajoutent aux points d'information de Paris Île-de-France présents dans les aéroports.

Au cœur du réseau ferré européen

Gagner Paris, c'est également profiter d'un réseau ferré exceptionnel et d'une arrivée au cœur de la capitale dans l'une de ses 7 gares. Carrefour ferroviaire, Paris se situe, grâce au TGV, à la croisée des chemins de plusieurs grandes villes européennes. Au départ de l'Europe, quelque 425 TGV rejoignent Paris chaque jour. Paris est ainsi relié à la Grande-Bretagne par l'Eurostar, à la Belgique, aux Pays-Bas et à l'Allemagne par Thalys (et le TGV Est-européen pour ce dernier pays), à la Suisse par Lyria, à l'Italie par Artesia. Une liaison de nuit vers l'Espagne existe avec Elipsos. D'ici à 2012, Barcelone se situera à moins de 6 heures de la capitale. Le TGV est un mode de transport particulièrement écologique : sa consommation d'énergie quatre fois inférieure à celle de l'avion et deux fois plus faible que le transport routier lui promet, ainsi qu'aux villes européennes qu'il reliera, un très bel avenir.



→ Des temps de parcours incitatifs

Destination	Temps de trajet	Compagnie ferroviaire	Mise en service
Amsterdam (Pays-Bas)	3 h 15	Thalys	en service
Bâle (Suisse)	3 h 25	TGV Est	en service
Bruxelles (Belgique)	1 h 20	Thalys	en service
Cologne (Allemagne)	3 h 15	Thalys	en service
Francfort (Allemagne)	3 h 50	Thalys	en service
Genève (Suisse)	3 h 20	TGV	en service
Londres (Royaume-Uni)	2 h 15	Eurostar	en service
Luxembourg (Luxembourg)	2 h 05	TGV Est	en service
Strasbourg (France)	2 h 20	TGV Est	en service
Barcelone (Espagne)	5 h 30	TGV	horizon 2012

À l'instar des aéroports, **les gares parisiennes se rénovent** pour devenir de véritables lieux de vie et de consommation, dans une atmosphère accueillante.

L'Office du Tourisme et des Congrès de Paris a doté d'un **bureau d'information** les trois principales gares d'accueil de clientèle internationale — **la Gare du Nord, la Gare de l'Est et la Gare de Lyon.**

Un réseau de transport urbain unique au monde

Dans Paris intra-muros, tout est proche et accessible grâce à **16 lignes de métro** desservant 381 stations régulièrement rénovées, **5 lignes de RER** (réseau express régional) et encore **1 371 bus** sur **64 lignes** et **31 lignes de Noctilien** (bus de nuit), sans omettre les **4 lignes d'un tramway** écologique et silencieux. Par ailleurs, **une rocade de transport collectif** devrait voir le jour à partir de 2020 afin de faciliter les accès de banlieue à banlieue.

Des taxis plus disponibles, plus nombreux et... « verts »

Grâce au protocole d'accord signé en mai 2008 entre les professionnels concernés et le ministère de l'Intérieur, **5 000 taxis supplémentaires** seront mis en circulation d'ici 2012, portant leur nombre à Paris à plus de **20 000** (16 400 actuellement, soit 500 de plus qu'en 2007, répartis dans 453 stations). Afin de mieux répartir leur présence sur le territoire, une voie réservée sur l'autoroute A1, entre l'aéroport de Roissy Charles-de-Gaulle et Paris, est actuellement expérimentée. Si l'expérience est concluante, un tarif forfaitaire sera établi à l'avantage du client.

Paris, capitale durable au cœur d'une écorégion

La capitale met tout en œuvre pour offrir un cadre de vie de qualité à ses habitants et visiteurs. Signataire de la Charte d'Aalborg⁽⁴⁾, la Ville de Paris a confirmé son engagement pour le développement durable en élaborant son propre Agenda 21⁽⁵⁾. Le Plan Climat parisien a été adopté par le Conseil de Paris le 1^{er} octobre 2007. Il prévoit une division par quatre des émissions de gaz à effets de serre sur l'ensemble du territoire à horizon 2050.

Paris est d'ores et déjà la 4^e ville la plus verte au monde et la 3^e pour la qualité de l'air. La politique active de la Ville menée en matière de déplacements (mise en place de véhicules plus propres, volonté de réduire le trafic automobile, etc.) explique en partie ce résultat. Elle incite ses habitants et visiteurs à emprunter des modes de transports non polluants.

- **Le tramway** a fait son apparition en décembre 2006.
- Depuis juillet 2007, le système de location en libre service **Vélib'** (20 000 vélos) permet d'emprunter un vélo 7j/7, 24h/24 et de le redéposer à l'une des 1 451 bornes automatiques réparties dans la ville. Le projet s'étend à la petite couronne et concernera 30 communes d'ici à la fin de 2009.
- Nouveau « métro sur l'eau » né en 2008, **la navette Vogüé** rallie la Gare d'Austerlitz à l'École vétérinaire de Maisons-Alfort.
- Enfin, la Ville de Paris prévoit le lancement **d'Autolib'**, système de voitures « propres » en libre-service, en 2010. 4 000 véhicules, électriques et hybrides (2 000 à Paris, autant en banlieue) seront disponibles dans 700 stations. Ce mode de transport doit être étendu en 2010 à quelque 80 communes de proche banlieue.

Les entreprises, notamment celles du secteur lié au tourisme, sont de plus en plus engagées dans **des démarches responsables d'éco-gestion** ou de développement de leurs activités en ayant le souci de limiter les impacts environnementaux, et ce malgré les contraintes budgétaires auxquelles elles sont confrontées.

En matière de voyages d'affaires, les entreprises confirment leur engagement environnemental, c'est du moins ce qui ressort de la dernière étude annuelle réalisée par Acte (Association of Corporate Travel Executives) et KDS, le leader européen des solutions de gestion en ligne des voyages d'affaires et des notes de frais. Ainsi, 28 % des départements voyages d'affaires effectuent un reporting de leurs émissions carbone. Mais cet engagement responsable ne se traduit pas encore par des choix plus verts en matière de voyages car, bien que voyager en TGV représente souvent une meilleure solution en matière d'émissions carbone, le coût est plus élevé qu'un vol *low-cost* et dans le contexte actuel, le voyage d'affaires écologiquement responsable n'est pas très populaire.

Des événements verts

À l'initiative de l'Association des agences de communication événementielle (ANAé), le secteur de l'événement s'est engagé en 2007 dans la voie du développement durable en lançant la « Charte des associations professionnelles de l'événement pour le développement durable ». Les bonnes pratiques du secteur ont été répertoriées sur le site **www.eco-evenement.org**, qui propose d'optimiser l'organisation d'événements éco-conçus. Aujourd'hui, les acteurs du tourisme d'affaires et de l'événementiel — agences, sites, activités — intègrent le développement durable à leurs services, à leur fonctionnement quotidien, ainsi qu'à leurs projets de création et de rénovations d'infrastructures.

(4) Charte des villes européennes pour la durabilité (1994).

(5) Agenda 21 : programme d'actions visant à relever avec efficacité les défis climatiques du XXI^e siècle : « agenda » pour action et « 21 » pour XXI^e siècle.



Paris, des infrastructures adaptées pour tous

L'activité économique et scientifique intense de Paris Île-de-France profite des larges capacités d'accueil de la destination. L'éventail de l'offre parisienne est à la fois considérable et diversifié, répondant à tout type d'événements (congrès, soirée événementielle, réunion, etc.) et aux budgets de tous les participants (chercheurs, entreprises, étudiants...). Des sites spécialisés aux lieux plus atypiques (musées, parcs et jardins, etc.), l'offre se renouvelle.

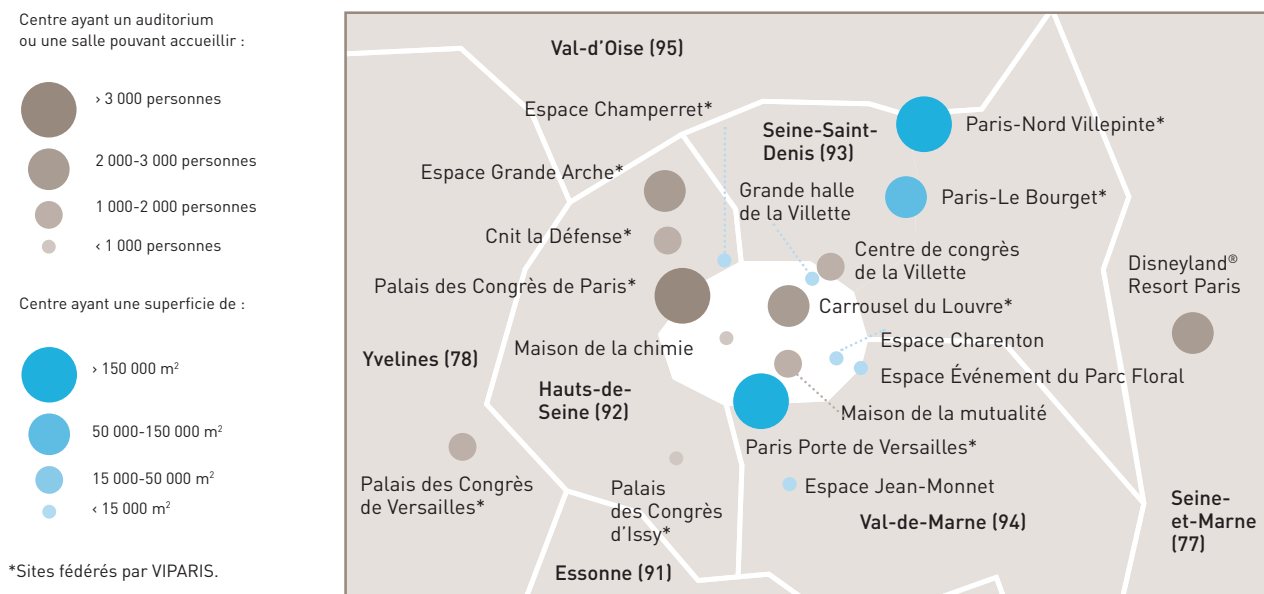
Paris se démarque de ses rivales par une offre hôtelière abondante et éclectique, bénéficiant du savoir-faire des grands groupes hôteliers du 1* au palace.

1001 façons de se réunir

Des sites dédiés dynamiques

Face à la concurrence, et pour répondre à la demande, les centres d'exposition se rénovent, de nouveaux espaces se créent, des rapprochements stratégiques s'opèrent. **On recense 18 centres de congrès et d'exposition répartis de manière homogène dans Paris et la région Paris Île-de-France, bien desservis par les transports publics et avec une offre d'hébergement de près de 8 000 chambres (toutes catégories représentées) à moins de 15 minutes.**

→ Les 18 principaux centres de congrès et d'exposition en Île-de-France



VIPARIS, les fleurons parisiens réunis pour une meilleure compétitivité internationale

10 centres ont été réunis en 2008 sous la même bannière, VIPARIS, alliance des sites de la Chambre de commerce et d'industrie et du groupe Unibail-Rodamco. La création de VIPARIS vise à contenir une concurrence internationale croissante, à dynamiser la place et à proposer à la région Paris Île-de-France la plus grande offre de sites et de surfaces disponible en Europe.

Les 10 sites VIPARIS : Cnit Paris La Défense, Espace Champerret, Espace Grande Arche, Palais des Congrès de Paris, Palais des Congrès d'Issy, Palais des Congrès de Versailles, Paris Le Bourget, Paris Nord Villepinte, Paris Porte de Versailles, les salles du Carrousel du Louvre.

À l'instar de nombreux lieux parisiens, VIPARIS, nouveau leader européen (575 000 m² d'espaces modulables) augmente sa capacité d'accueil, développe et améliore ses infrastructures à un rythme soutenu. Le parc de Paris Nord Villepinte fait montre d'un dynamisme particulier dans l'extension de ses surfaces : faisant suite à la construction d'un hall de 15 000 m² en 2007, une extension de 36 000 m² sera livrée en 2010 et, d'ici à 2021, la surface totale du parc devrait passer à 300 000 m² (contre 206 000 m² aujourd'hui). Tout comme sur le site de Paris Le Bourget, cette extension se double d'une requalification des parvis et des parcours automobiles et piétons. VIPARIS s'est engagé à maintenir à la pointe de l'innovation les sites qui lui ont été confiés ; cela se traduira notamment par la rénovation des espaces extérieurs d'Espace Champerret et du hall 7 de Paris Porte de Versailles. VIPARIS s'est également engagé à mener à bien, en partenariat avec les opérateurs concernés, les chantiers relatifs à l'amélioration de l'accessibilité des sites (infrastructures routières et réseaux de transport en commun).

Autres projets à venir

Le succès appelant le succès, et pour répondre à la saturation naissante des sites, de nombreux projets continuent d'émerger. Parmi les plus engagés :

- **De nouveaux pôles tertiaires à Paris :** 2 millions de m² de bureaux s'ajouteront aux 16 millions existants, essentiellement dans le Nord, l'Est et le Sud de Paris. Un plan hôtelier piloté par la Ville prévoit la construction de 7 000 chambres supplémentaires d'ici 2020 soit une augmentation de 10 % du parc hôtelier parisiens.

- **« Renouveau de La Défense ».** Ce projet vise à moderniser et développer le quartier d'affaires de La Défense d'ici 2015. Il prévoit notamment la construction de 850 000 m² de bureaux.

- **Quartier d'affaires « Cœur d'Orly ».** L'objectif est de créer un quartier d'affaires sur 13,5 hectares avec bureaux, centre de congrès et hôtel quatre étoiles, doublé d'un pôle de commerces, de services et de loisirs. Cœur d'Orly sera desservi par les moyens de transport actuels (RER, Orly VAL) et à venir (notamment le tramway Villejuif Juvisy). La première tranche de travaux porte sur 160 000 m² de bureaux, commerces et hôtel (70 000 m² devant être achevés la fin de 2010).

- **De nombreux projets à Roissy.** Situé à 4 km de l'aéroport Paris Charles-de-Gaulle, le village de Roissy-en-France s'agrandit chaque jour. Ses 21 hôtels disposent de 5 000 chambres, bientôt 6 000 avec l'ouverture de 3 résidences entre 2009 et 2011. Trois projets vont voir le jour d'ici à 2013 :

- Le complexe **Airapolis** s'étendra sur 150 000 m² au nord du village et comprendra 3 nouveaux hôtels 4 étoiles (Grand Hôtel : 322 chambres, Hôtel Ville : 131 chambres, Hôtel Plaza : 178 chambres), un centre de conférence de 21 000 m² avec un amphithéâtre de 3 000 places, une zone d'exposition de 50 000 m², un showroom de près de 14 000 m², des bureaux et un parking. Livraison prévue en 2012.

- Le projet **Aéroville**, initié par ADP et Unibail, est un centre commercial d'avant-garde d'une surface de 50 000 m². Il ouvrira ses portes en 2011. Pour préserver les espaces verts, la construction d'un golf de 18 trous avec une académie, un centre de bien-être et un restaurant est prévue pour 2012.

- Le projet **Planète France**, conçu sur le modèle de Bercy Village, offrira à Roissy une programmation culturelle et artistique d'envergure. Il devrait s'étendre sur 100 000 m² et comprendre des hôtels et des restaurants sur 11 000 m².

Ces projets visent à la fois à développer le tourisme d'affaires à Roissy et à répondre aux attentes des organisateurs d'événements, qui souhaitent la création d'un centre de congrès aux portes de l'aéroport.



Les lieux scientifiques, sites d'accueil à part entière

Connus pour leurs travaux scientifiques ou renommés pour leur action dans le secteur médical, certains centres de recherche et d'enseignement, instituts, hôpitaux et universités accueillent également des congrès au sein de leur établissement. Si une telle utilisation de ces locaux peut surprendre, elle reflète en réalité l'interconnexion entre le tissu économique et scientifique et les congrès. **88 sites actifs ont été recensés à Paris Île-de-France.**

→ Top 10 des lieux scientifiques ayant accueilli des congrès associatifs en 2008

	Nombre de participants	Nombre de congrès
Institut Pasteur	6 652	24
Université René-Descartes - Paris V	3 460	11
La Sorbonne	3 210	12
Faculté de médecine des Saints-Pères	2 950	8
Campus HEC - Jouy-en-Josas	2 765	2
Université Pierre-et-Marie-Curie - Paris VI	1 953	11
Université Paris VII - Denis-Diderot	1 346	7
Collège de France	1 330	4
ESSEC - Cergy-Pontoise	1 300	2
Centre de recherche des Cordeliers	1 100	3
Total	47 069	233

Une offre au sein de lieux classiques ou atypiques

Outre les sites dédiés aux réunions d'affaires et à l'événementiel, des lieux plus atypiques (monuments, restaurants, musées, etc.) s'ouvrent aux manifestations professionnelles. **Quelques exemples :**

Type de lieu	Les grands classiques...	Les nouveaux sites...
Hôtels particuliers	Salons France Amériques, Cercle National des Armées	Académie diplomatique Internationale, 24 place des Vosges
Musées et monuments	Musée du Louvre, musée d'Orsay	Cinémathèque, Grand Palais, Petit Palais - musée des Beaux-Arts de la Ville de Paris, Cité de l'architecture et du patrimoine, musée du Quai-Branly
Espaces culturels		Maison des Métallos, Centquatre, Cité de la mode et du design (<i>à venir</i>)
Châteaux	Versailles, Chantilly, Vaux-le-Vicomte	
Parcs et jardins	Parc de Bagatelle, Serres d'Auteuil, Jardin d'acclimatation, Parc Floral	
Pavillons	Pavillon d'Armenonville, Pré Catelan, La Chesnaie du Roy, Pavillon Élysée - Lenôtre	Pavillon Cambon Capucines
Bateaux	Yachts de Paris, Bateaux parisiens, Compagnie des bateaux à roue, Marina de Bercy	

Type de lieu	Les grands classiques...	Les nouveaux sites...
Cabarets	Moulin Rouge, Lido, Crazy Horse	
Lieux sportifs	Stade de France, Terre de Roland Garros	
Lieux branchés	L'Étoile, le Cab, le Baron, le Chacha	Le Showcase, le Palais Maillot
Espaces dédiés	Les Pavillons de Bercy, Les Docks	La Grande halle de la Villette

Hôtels avec salles de réunion, du gros porteur à l'hôtel de charme

Depuis les sites des aéroports jusqu'à Disneyland® Resort Paris, Paris déploie une offre de près de vingt-cinq hôtels de conférence de plus de 300 chambres, du 2* au 4*. Récemment rénovés sous les enseignes des plus grands groupes hôteliers internationaux, **prestigieux**, avec des lieux d'exception (InterContinental Paris Le Grand, Westin Paris...) ou **résolument modernes** (Concorde La Fayette, Marriott Rive Gauche, Méridien Étoile, Pullman Paris Bercy...), ces hôtels peuvent accueillir des manifestations de près de 1 500 participants.

Plus de 700 hôtels disposant d'espaces dédiés pour des séminaires de 50 à 300 personnes complètent cette offre.

→ Les hôtels de conférence parisiens de plus de 300 chambres

Hôtels 4 étoiles

- Le Méridien Étoile**** — 1 025 chambres — 25 salles
- Le Méridien Montparnasse**** — 953 chambres — 49 salles
- Concorde La Fayette**** — 950 chambres — 50 salles
- Novotel Paris Tour Eiffel**** — 764 chambres — 30 salles
- Marriott Rive Gauche Hotel and Conference Center**** — 757 chambres — 40 salles
- Pullman Paris Rive Gauche**** — 620 chambres — 37 salles
- InterContinental Paris Le Grand**** — 470 chambres — 21 salles
- Hilton Arc de Triomphe Paris**** — 463 chambres — 7 salles
- Pullman Paris Tour Eiffel**** — 461 chambres — 15 salles
- The Westin Paris**** — 438 chambres — 12 salles
- Mercure Paris Tour Eiffel Suffren**** — 405 chambres — 9 salles
- Dream Castle Hotel Disneyland® Resort Paris**** — 400 chambres — 6 salles
- Pullman Paris Bercy**** — 396 chambres - 17 salles
- Hilton Paris Charles-de-Gaulle Airport**** — 385 chambres — 24 salles
- Pullman Paris la Défense**** — 384 chambres — 8 salles
- Concorde Montparnasse*** — 354 chambres — 15 salles
- Hilton Paris Orly Airport**** — 353 chambres — 25 salles
- Pullman Paris Charles-de-Gaulle Airport**** — 350 chambres — 13 salles
- Renaissance Paris la Défense**** — 327 chambres — 13 salles
- Crowne Plaza Paris République**** — 328 chambres — 18 salles
- Courtyard by Marriott Paris CDG Airport**** — 300 chambres — 14 salles

Hôtels 3 étoiles

- Novotel Paris Est**** — 609 chambres — 26 salles
- Mercure Paris la Défense 5**** — 507 chambres — 6 salles
- Mercure Porte de Versailles Expo*** — 388 chambres — 20 salles

Hôtels 2 étoiles

- Ibis Paris Berthier Porte de Clichy** — 688 chambres — 18 salles



Une offre d'hébergements exceptionnelle

Une offre hôtelière sans comparaison

Il semble difficile de concurrencer la diversité et la compétitivité de l'offre hôtelière parisienne. Représentant 45,6 % des chambres à Paris l'hôtellerie de chaîne assure, grâce à son savoir-faire, ses moyens et ses réseaux, une qualité de service sur une gamme complète, du simple confort aux prestigieuses prestations. Les dernières enseignes à venir parachèvent la représentation des grands groupes internationaux : Peninsula, Shangri-La, W de Starwood. Quant à l'hôtellerie indépendante, elle apporte création et variété, et concourt au renouvellement de l'offre et à l'élargissement des possibles : dormir dans un lit de glace, dans une chambre au décor unique « designée » par un créateur de mode, choisir un hôtel de charme à taille humaine... À Paris, 1 121 hôtels possèdent moins de 50 chambres.

Le haut de gamme est loin d'être sur-représenté : 77 % des hôtels parisiens sont des 2* et 3* (en Île-de-France, les 2* sont les plus nombreux, et la région complète l'offre parisienne avec de nombreux hôtels 1* et non classés).

Entre la confiance que procurent les chaînes et le caractère de l'hôtellerie indépendante, chacun trouve le style et le prix qui lui conviennent, l'émulation de ces deux approches garantissant renouvellement, innovation et performance.

Compétitive ? L'offre parisienne l'est sans conteste. Sur le segment moyen de gamme, Paris se situe dans la moyenne des prix affichés dans les 20 principales métropoles touristiques mondiales.

→ La capacité hôtelière du Paris intramuros

Catégorie	Nombre d'établissements	Part/total	Évolution 2008/1998	Nombre de chambres	Part/total	Évolution 2008/1998
0*	35	2,4	59,1 %	1 746	2,3	147,3 %
1*	112	7,6	-25,3 %	3 120	4,1	-27,6 %
2*	540	36,9	-11,9 %	23 272	30,5	-11,2 %
3*	587	40,1	7,3 %	26 350	34,5	0,6 %
4*	184	12,6	75,2 %	20 937	27,4	49,3 %
4* Luxe	7	0,5	600,0 %	884	1,2	307,4 %
TOTAL	1 465	100,0	1,9 %	76 309	100,0	6,5 %
Résidences hôtelières	62			14 000 lits		
Hébergements pour jeunes	26			6 000 lits		

→ Ouvertures récentes et à venir

2009

- Ouverture du Renaissance Paris-Arc de triomphe**** (groupe Marriott — 118 chambres) le 15 avril 2009. Le projet a été réalisé par l'architecte Christian de Portzamparc.
- Ouverture du Radisson SAS Paris Eiffel**** dans le quartier du Trocadéro.
- Ouverture du Cristal Champs-Élysées, hôtel design & luxe.
- Ouverture de la résidence Lagrange City Boulogne.
- Extension du Bristol****, avec 26 chambres et suites supplémentaires.
- Ouverture de l'hôtel Royal Bonaparte****, sous enseigne Shangri-La, avec 109 chambres dans le 16^e arrondissement.

2010

- Réouverture après travaux du Royal Monceau**** sous enseigne Raffles (environ 200 chambres), décoré par Philippe Starck.
- Ouverture d'un hôtel Zenit**** de 100 chambres, rue du Quatre-Septembre.
- Ouverture d'un Crowne Plaza**** (groupe InterContinental — 180 chambres) sur l'Île Seguin à Boulogne.
- Ouverture de trois enseignes Marriott.
- Ouverture d'un hôtel Mandarin Oriental**** de 150 chambres, rue Saint-Honoré.
- Ouverture de deux hôtels Première Classe et Kyriad à la porte de la Villette.
- Ouverture d'un hôtel Park Inn*** (groupe Rezidor — 120 chambres).
- Ouverture d'un boutique-hôtel Buddha Bar.
- Création d'un complexe hôtelier écologique Pierre & Vacances/Disneyland® Resort Paris de 7 000 maisons (2010 à 2020).

2011

- Ouverture du W Paris-Opéra avec 90 chambres (groupe Starwood Hotels & Resorts).
- Ouverture d'un hébergement pour jeunes d'une capacité de 320 lits (2011-2012).

2012

- Transformation du Centre de conférences internationales Kléber en palace de 200 chambres par la chaîne Peninsula Hotels.
- Ouverture sur le site de la Porte de Versailles d'une tour en forme de pyramide de 180 m de haut qui hébergera des bureaux et un hôtel de luxe.
- Ouverture d'Airapolis à Roissy, 3 hôtels 4* (600 chambres) et un centre de conférences de 21 000 m².
- Ouverture d'un hôtel de luxe JJW à Levallois Perret (400 chambres).

2013

- Transformation partielle du grand magasin La Samaritaine en palace.



Les hébergements alternatifs

Trois types d'hébergements alternatifs sont en plein essor : les résidences de tourisme (14 000 lits), les chambres chez l'habitant (près de 600) et les hébergements pour jeunes (6 000 lits). Dans cette dernière catégorie, citons, parmi les établissements les plus plébiscités, la Cité internationale universitaire de Paris (particulièrement disponible sur la période estivale), les CISP Kellerman et Maurice-Ravel, le FIAP Jean-Monnet et la toute récente auberge de jeunesse St Christopher's Inns.

Une offre de services dédiés

L'offre s'est structurée de façon à proposer des solutions globales, diversifiées et compétitives aux organisateurs de manifestations professionnelles — depuis l'arrivée de leurs participants aux aéroports et aux gares, jusqu'au site d'accueil de la manifestation, en passant par les hébergements.

- Le système de bons de réduction ou **fichets congrès SNCF** est dédié aux manifestations professionnelles ayant fait une demande de numéro d'agrément.
- Sur le même principe, Air-France KLM a développé le produit **Air France-KLM Global Meetings**, qui propose aux organisateurs un dispositif spécifique offrant aux participants des conditions avantageuses.
- Titre de transport au format carte bancaire, **la carte congrès RATP** est personnalisable au logo de l'événement.
- Fruit des travaux engagés par le comité national de pilotage, **les Aéroports de Paris** ont lancé en 2008 une offre de services accueil événementiel aux aéroports de Roissy Charles-de-Gaulle et Orly : comptoirs mobiles, signalétique aux couleurs de l'événement, accueil VIP, emplacements réservés pour les bus, etc.
- Des services identiques seront bientôt déployés dans **les gares parisiennes**.
- Côtés sites, **VIPARIS** vient de lancer un pack accueil, conçu en partenariat avec les Aéroports de Paris, le Comité Régional du Tourisme d'Île-de-France, le Comité des expositions de Paris, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris et l'Office du Tourisme et des Congrès de Paris (kiosques d'information aux gares et aéroports, signalétique aux arrivées, service de navettes, grooms et conciergerie sur site, etc.).

Les congrès, filière stratégique

Définitions

Avec, en 2007, des retombées économiques estimées à 4,85 milliards d'euros pour Paris et sa région, le tourisme d'affaires est une véritable « industrie des rencontres professionnelles », qui assure 58 000 emplois directement liés à l'activité des foires et salons. Le tourisme d'affaires génère en moyenne entre 43 % et 46 % des nuitées hôtelières annuelles à Paris. Ces dernières se répartissent suivant 4 segments, correspondant au motif de déplacement des touristes d'affaires : les foires et salons, les congrès associatifs, les événements d'entreprise et les voyages d'affaires individuels.

→ Répartition des nuitées hôtelières entre les différents segments

Segments du tourisme	Part en %	Part en nuitées hôtelières
Foires et salons	35	5,3 millions*
Congrès associatifs	10	1,6 million
Événements d'entreprises	25	3,8 millions*
Individuels affaires	30	4,6 millions*

* estimations OTCP 2008

L'Office assure la promotion de la capitale sur deux de ces segments : les événements d'entreprise et les congrès associatifs. Si le terme « congrès » est souvent employé pour définir tout type de manifestations professionnelles, quels que soient les cibles et le commanditaire, il s'agit en réalité d'une catégorie bien spécifique, avec des organisations, des cibles et des objectifs définis.

Par « congrès », on entend tout événement :

- à l'initiative d'un ou plusieurs organismes scientifiques ou techniques (associations professionnelles, sociétés savantes, pouvoirs publics, organisations internationales intergouvernementales, universités, centres de recherches, fédérations, etc.),
- avec participation financière des congressistes,
- au cours duquel des participants de différents horizons se réunissent à un moment et sur un lieu déterminés,
- à forte valeur ajoutée pédagogique,
- dont l'objectif est la diffusion, l'échange des connaissances et la confrontation des expériences sur un thème donné entre spécialistes d'une même discipline,
- à fréquence généralement fixe.



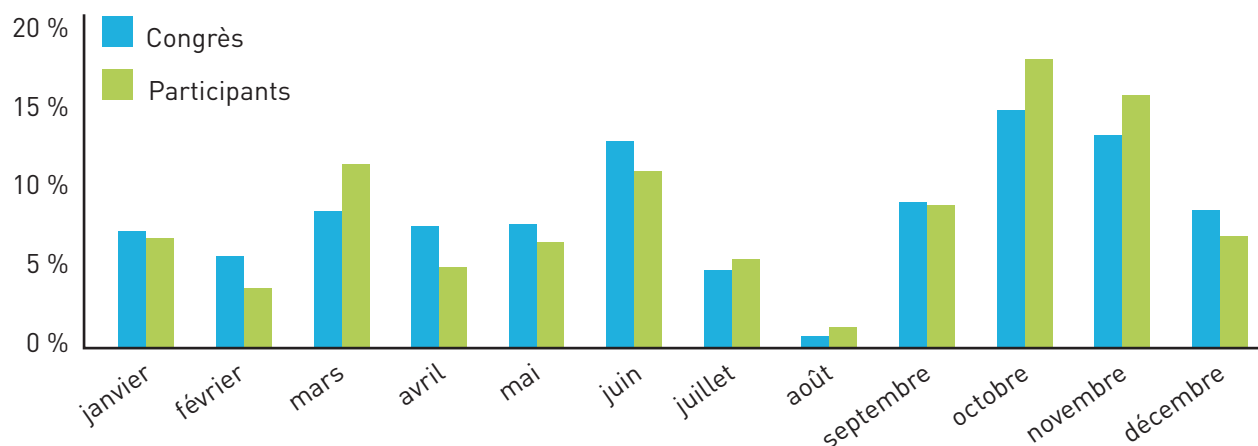
L'activité des congrès à la loupe

Depuis 2005, l'Office recense de façon exhaustive les congrès qui se sont déroulés à Paris Île-de-France. À l'origine, cette enquête méthodique visait à faire remonter une information complète auprès des instances internationales ICCA (International Congress and Convention Association) et UAI (Union des Associations Internationales), qui publient un classement annuel des villes accueillant des congrès. Cette enquête récurrente a permis de mettre en évidence le foisonnement des congrès à Paris, le profil très international de leurs participants et la diversité des infrastructures qui les accueillent. Les enquêtes 2006, 2007 et 2008 ont confirmé les mêmes grandes tendances.

→ Résultats de l'enquête 2008

- 900 congrès se sont tenus à Paris Île-de-France, pour un total de 600 000 participants.
- En 2008, Paris a accueilli 72 congrès en moyenne par mois.
- 65 % des congrès avaient une fréquence annuelle.
- En moyenne, on comptait 769 participants par événement, mais 63 % des congrès comptaient moins de 500 participants.
- Les congrès de plus de 5 000 participants étaient en augmentation (23 en 2008, 16 en 2007).
- La rotation des congrès était nationale à 71 %, mais, pour la majorité des congrès (57 %), l'audience était internationale (on parle alors de « congrès à envergure internationale »).
- La participation était cosmopolite (14 nationalités et 37 % d'étrangers en moyenne par congrès).
- Grande diversité des infrastructures d'accueil :
 - près d'1/3 des congrès se sont tenus dans des lieux scientifiques (hôpitaux, universités, instituts) ;
 - les centres de congrès ont également accueilli 1/3 des manifestations, mais leur capacité est telle qu'ils ont rassemblé les 3/4 des congressistes.
- 46 % étaient des congrès médicaux.
- La durée moyenne était de 2,5 jours par congrès (légèrement supérieure à celle de 2007, 2,2 jours).
- La saisonnalité était marquée par une activité très basse en juillet et en août ; moyenne en février, avril et décembre ; soutenue en janvier, mars, mai, juin et septembre ; très forte en octobre et en novembre.

→ Saisonnalité des congrès et de leur fréquentation en 2008

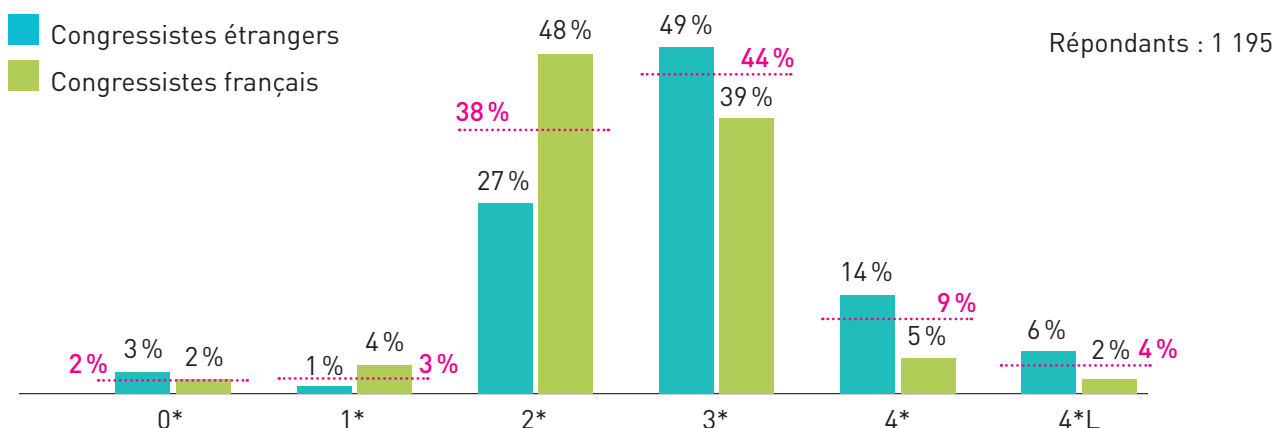


Des prestations pour chaque profil de congressistes

Fin 2008, l'Office a mené avec la Junior Essec une enquête auprès de 1 600 congressistes ayant participé à 12 congrès représentatifs de l'activité parisienne.

Les congressistes consomment toutes les gammes de prestations, des auberges de jeunesse aux hôtels 4*. On note toutefois que, parmi les 75 % de congressistes séjournant en hôtellerie, la majorité, 82 %, est hébergée au sein des 2* et 3*. L'offre parisienne, dont 77 % des chambres appartiennent aux catégories 2 et 3*, permet de répondre à leurs attentes.

→ Hôtels fréquentés selon leur classement



Autres tendances :

- Ils sont **5 % à préférer les résidences de tourisme** et **14 % à séjourner chez des amis**. Une constante : tous choisissent un lieu de séjour proche du site du congrès.
- Pour se déplacer dans Paris, **68 % utilisent les transports en commun**. **33 % prennent un taxi**, surtout à partir des aéroports.
- Côté loisirs, **les musées emportent leur faveur à 28 %**.

Paris, une destination attractive

Cette même étude révèle que l'attrait exercé par la capitale a été déterminant pour la venue de 49 % des participants (59 % pour les étrangers). 26 % d'entre eux sont venus accompagnés. Plus encore que les congressistes, leurs accompagnants se sont montrés sensibles aux charmes de la capitale puisque le choix de Paris a influencé leur décision de séjour à 83 %. 31 % des congressistes interrogés ont choisi de coupler un séjour loisirs à leur séjour professionnel. Si leur motivation première pour participer à un congrès n'est pas le choix de la destination, ils sont en revanche une majorité écrasante à en revenir conquis : **82 % d'entre eux ont jugé Paris plus attrayante** que les autres villes où ils ont déjà assisté à un congrès. Ils sont d'ailleurs 97 % à envisager de revenir à Paris, ce qui représente un réservoir potentiel de touristes de loisirs.

Quand le congrès se tient à Paris, les organisateurs constatent une augmentation de la participation de 10 à 30 %.



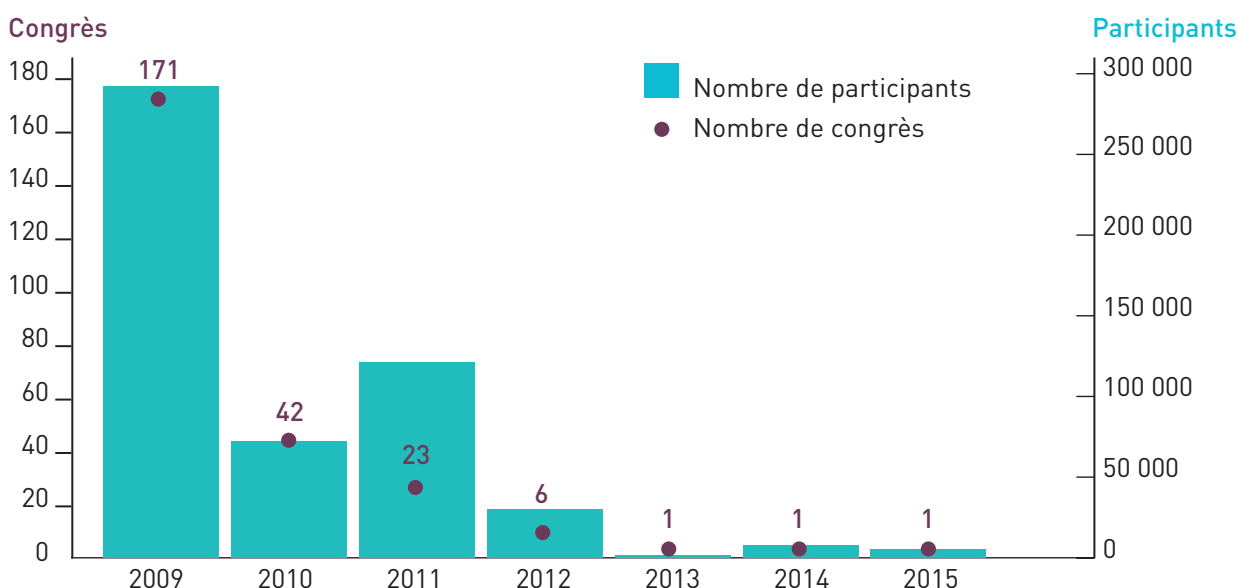
Les congrès, un segment de niche à forte valeur ajoutée

Bien qu'il ne représente que **10 % des nuitées** du tourisme d'affaires à Paris, le segment congrès, marché de niche, n'est pas à négliger si l'on considère son imperméabilité aux aléas conjoncturels, sa rentabilité économique et sa contribution au rayonnement international des filières d'excellence.

Une activité peu sensible à la conjoncture

Les grands congrès à rotation internationale ont pour particularité de décider de leurs destinations hôtes **entre deux et dix ans à l'avance**. À ce facteur s'ajoute **la nécessité permanente des spécialistes de se rencontrer**, se former et échanger sur leur domaine d'activité. Tous ces éléments font que le segment des congrès est peu sensible aux aléas conjoncturels. Les effets d'une crise économique peuvent se manifester par une réduction des budgets (prestations simplifiées, sponsors moins généreux, baisse de la surface d'exposition voire légère baisse du nombre de participants) mais n'impliquent pas l'annulation de la manifestation. **À Paris, plus de 70 congrès sont confirmés entre 2010 et 2015, représentant plus de 200 000 participants** (voir graphique ci-dessous).

→ Congrès recensés à Paris pour les années à venir



Le nombre de participants est évalué sur la base de 218 congrès, sur les 245 recensés par l'Office.

Les congrès, une activité rémunératrice

L'enquête réalisée par la Junior Essec pour le compte de l'Office en 2008 a permis d'analyser les dépenses des congressistes. En moyenne, celles-ci s'élèvent à **321 € par jour** (366 € pour les étrangers et 280 € pour les Français) pour un séjour moyen de trois jours (extension loisirs incluse). Les dépenses les plus importantes sont consacrées à l'hébergement (155 € par jour, 48 % des dépenses) et au shopping (100 € par jour, 31 % des dépenses). Si l'on croise ces résultats avec les enquêtes réalisées par l'Observatoire de l'Office sur les dépenses des touristes en général, on constate que les dépenses de ceux-ci sont en moyenne supérieures de 50 % à celle d'une clientèle de loisirs.

Poste	Dépense quotidienne moyenne	Part/total	Minimum	Maximum
Hébergement	154,50 €	48 %	20 €	500 €
Restauration	34,40 €	11 %	5 €	200 €
Transports	15,20 €	5 %	3 €	160 €
Visites et sorties	16,40 €	5 %	6 €	330 €
Shopping	100,20 €	31 %	10 €	975 €
Total	320,70 €	100 %	-	-

Filières d'excellence et congrès, un effet boomerang

La vocation des congrès étant le partage des recherches et la formation des spécialistes, le savoir-faire scientifique de la destination joue un rôle décisif dans le choix de la ville d'accueil. Parallèlement, les congrès sont une véritable tribune pour les filières d'excellence locales concernées, car ils contribuent au rayonnement international des travaux scientifiques de la destination. C'est la raison pour laquelle les sociétés savantes et les associations professionnelles membres d'une organisation internationale cherchent à attirer le congrès sur leur territoire.

Une âpre compétition entre grandes métropoles

La réelle valeur ajoutée — économique et politique — des congrès, pour les métropoles internationales, explique les batailles acharnées que se livrent un nombre croissant de villes de congrès à travers le monde.

Chaque année, les instances internationales **ICCA (International Congress and Convention Association)** et **UAI (Union des Associations Internationales)** établissent, chacune selon ses propres critères, le classement des villes de congrès. **Ces classements sont avant tout le reflet de la capacité des destinations à remonter l'information.**

L'ICCA, basée à Amsterdam, publie ses résultats au 2^e trimestre et recense les réunions d'associations internationales : rassemblant un minimum de 50 participants ; à fréquence régulière ; tournant dans au moins 3 pays différents.

→ Classement ICCA 2008

	Ville	Nombre de congrès	Évolution 2008/2007
1 ex aequo	Paris	139	+24
1 ex aequo	Vienne	139	-15
3	Barcelone	136	+30
4	Singapour	118	-2
5	Berlin	100	-23
6	Budapest	95	+5
7	Amsterdam	89	+7
8	Stockholm	87	+17
9	Séoul	84	+14
10	Lisbonne	83	-7



L'UAI, basée à Bruxelles, publie ses résultats en août en prenant en compte deux catégories de manifestations :

- toute manifestation à l'initiative d'organisations internationales à but non lucratif, organisations non-gouvernementales ou gouvernementales, quel que soit le nombre de participants, et qu'elle soit tournante ou non ;
- les manifestations à l'initiative d'autres types d'organisations à but non lucratif, même locales, sous conditions : minimum 5 nationalités ; durée minimum de séjour de 3 jours ; avec exposition ou avec 300 participants minimum et une participation à 40 % étrangère.

Il importe de noter que l'UAI classe les villes au sens strict et administratif du terme : seule Paris intra-muros est considérée.

→ Classement UAI 2008

	Ville	Nombre de congrès	Évolution 2008/2007
1	Singapour	637	+172
2	Paris	419	+104
3	Bruxelles	299	+70
4	Vienne	249	-49
5	Barcelone	193	-32
6	Tokyo	150	+24
7	Séoul	125	+4
8	Budapest	116	+46
9	Copenhague	104	+32
10	Londres	103	0

Grâce à la croissance du nombre de congrès internationaux accueillis à Paris en 2008 et à la mobilisation de la filière aux côtés de l'Office du Tourisme et des Congrès de Paris — notamment dans le cadre de ses missions de recensement des congrès — **Paris occupe, pour la première fois, la première place internationale** (ex aequo avec Vienne) dans le classement d'ICCA avec 139 congrès associatifs recensés, contre 115 en 2007. Avant que l'Office ne se charge de ce travail de collecte (à partir de 2004), Paris était à la 12^e place pour l'année 2003, avec 41 congrès.

Paris avait perdu en 2007 un leadership mondial de 28 ans au profit de Singapour dans le classement de l'UAI. En 2008, **Paris confirme sa place de leader européen** avec une augmentation significative du nombre de congrès recensés, passant de 315 en 2007 à 419. En 2003, Paris avait été classée leader de ce classement avec « seulement » 272 congrès.

Néanmoins, ces classements ne reflètent pas la véritable dynamique de la destination, leurs critères ne prenant pas en compte de nombreux congrès. À titre d'exemple, la première édition de congrès n'est pas systématiquement retenue dans le classement d'ICCA — or, grâce à son image, Paris a lancé 53 nouveaux congrès en 2008.

Ces palmarès ont néanmoins le mérite de confirmer **les principales villes concurrentes de Paris, à savoir : Vienne, Barcelone, Amsterdam, mais aussi Séoul et Singapour.** En 2007, en détrônant Paris de sa position de leader du classement UAI, Singapour marque la montée en puissance de l'Asie sur ce secteur d'activité. En outre, Paris constate une certaine saturation de son offre sur les périodes plébiscitées par les manifestations professionnelles.

Une filière en marche

Face à la montée en puissance des concurrents étrangers et à l'importance économique des foires, salons et congrès, la prise de conscience collective est réelle. L'ensemble des professionnels de la filière, la Ville de Paris, la Chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCIP) mais aussi l'État français se mobilisent pour atteindre un même objectif : **accroître l'attractivité de la destination.**

Une mobilisation nationale sans précédent

Un Comité National de Pilotage pour les Foires, Salons et Congrès

Le 20 décembre 2006, le Conseil des Ministres mettait en place un Comité National de Pilotage pour les foires, salons et congrès, pour accroître la compétitivité de ce secteur.

Ce comité réunit 20 institutions, organismes et entreprises ayant un rôle majeur au sein de la filière (voir annexe 1).

Un certain nombre d'actions concrètes ont déjà été entreprises ou font l'objet d'une réflexion :

- **Lancement d'une campagne de promotion internationale** par Atout France, avec le soutien de l'Agence française pour les investissements internationaux (AFII) et de Promosalons.
- **Mise en place d'un plan d'action sectoriel d'appui à l'exportation** pour valider les actions concrètes de promotion internationale qui bénéficieront du soutien de l'État à travers Ubifrance et le réseau des missions économiques à l'étranger.
- **Aménagement de la fiscalité afin de renforcer la compétitivité internationale du secteur.**
- **Mise en valeur d'un patrimoine de notoriété**, avec la sélection et l'aménagement de plusieurs sites prestigieux (monuments, musées, châteaux) pour en faire des éléments d'attraction de la France à l'occasion d'événements d'entreprise ou de congrès internationaux.
- L'ensemble des actions de l'État au profit du secteur sera valorisé au sein d'**une présentation unique, retraçant les multiples actions décidées récemment ou en négociation** dans des cadres aussi différents que les contrats de projets État-régions ou les engagements en matière d'accueil pris par Aéroports de Paris, la SNCF et la RATP.
- **Mise en place d'un baromètre national** mesurant l'activité des foires, salons et congrès.

Ces mesures contribuent à la reconnaissance de cette filière et permettent à la France de maintenir son rang dans un environnement fortement concurrentiel en Europe. 8 milliards d'euros de retombées économiques annuelles et 300 000 emplois sont concernés.

Paris : une filière en marche

L'Office du Tourisme et des Congrès de Paris, porte d'entrée de la destination

Si l'Office travaillait de longue date le segment des événements d'entreprise, **ses actions** auprès de la cible des associations professionnelles, sociétés savantes, institutionnels, organismes publics et para-publics **se sont développées à partir de 2004, avec la mise en place d'une équipe dédiée.** Aujourd'hui, trois personnes se consacrent entièrement aux associations, à l'écoute de leurs besoins, prêtes à les accompagner dans le jeu de la compétition internationale des candidatures « congrès ».

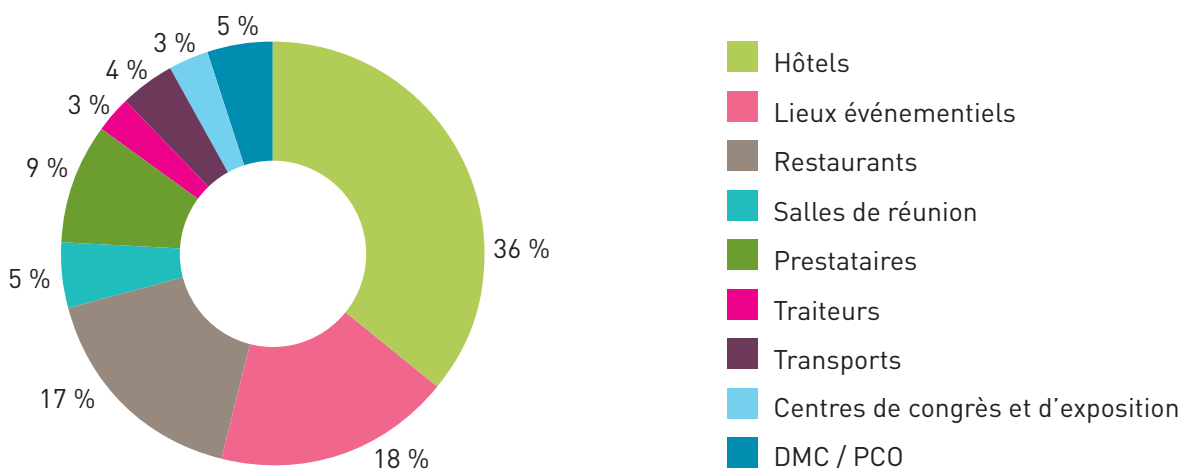


L'Office fédère les professionnels parisiens

Depuis 2004, l'Office propose à ses adhérents actifs sur le marché du tourisme d'affaires **une adhésion spécifique** qui leur permet de bénéficier de services complémentaires, axés sur le développement des événements d'entreprise et des congrès à Paris.

Ainsi, parmi les quelque 2 100 adhérents de l'Office du Tourisme et des Congrès de Paris, **476 professionnels, représentatifs de tous les métiers des rencontres professionnelles**, ont rejoint plus spécifiquement le « club » du tourisme d'affaires en 2009.

→ Répartition par métiers des 476 adhérents « tourisme d'affaires » en 2009



La mobilisation des acteurs est un facteur clé dans l'accueil de manifestations professionnelles. C'est pourquoi **l'Office s'attache à réunir** régulièrement lors d'assemblées plénières, les sites de congrès, les organisateurs de congrès (PCO), les grands opérateurs de la place et l'ensemble de ses adhérents « tourisme d'affaires ». Ils travaillent par ailleurs en petits comités pour **échanger sur les candidatures en cours ainsi que sur le plan d'action « Paris, destination congrès »**.

En janvier 2005, l'Office a mis en place des commissions de travail avec ses membres autour des problématiques majeures : **Marketing et communication** : définir un message unique pour Paris ; **Définition des métiers et manifestations** : élaborer un glossaire des métiers et manifestations ; **Veille concurrentielle** : pour un meilleur positionnement de la capitale à travers la connaissance de la concurrence; **Hôtels** : politique congrès : élaborer une charte hôtelière ; **Statistiques et études** : élaborer un outil de collecte de l'activité congrès. Les travaux de ces commissions ont abouti et sont aujourd'hui en phase opérationnelle.

Les hôteliers mobilisés pour l'accueil des grands événements professionnels

À l'issue d'un travail collaboratif à l'initiative de la Ville de Paris et de l'Office, entrepris dans un premier temps avec les 15 principaux groupes hôteliers parisiens, Paris est en mesure de proposer **une offre globale et détaillée aux organisateurs de congrès associatifs** de plus de 1 000 participants, et ce dès la phase de candidature, à l'instar des principales villes concurrentes (Vienne, Barcelone, Londres). Son outil ? **Un contrat unique, applicable a minima**, comportant les éléments suivants :

- un engagement des hôteliers sur le long terme (2 ans à 10 ans),
- des conditions générales de ventes réalistes, en adéquation avec la trésorerie des associations,
- une politique tarifaire attractive,
- la mise à disposition d'un contingent de chambres significatif par hôtel,
- le respect des procédures de gestion des réservations telles que négociées par le client.

Le réseau ainsi constitué et officialisé le 8 décembre 2009 comprend plus de 470 hôtels représentant plus de 60 000 chambres, toutes catégories confondues, sur Paris et sa région. Tout hôtel membre du « club » du tourisme d'affaires peut intégrer la démarche s'il le souhaite.

La Ville engagée

Paris, capitale du tourisme d'affaires : la Ville s'engage, rappel historique

En 2006, les professionnels parisiens, fédérés par l'Office, ont sollicité le Maire de Paris afin d'obtenir l'implication de la Ville dans la compétition internationale pour remporter la venue des grands congrès et mieux les accueillir. Bertrand Delanoë s'est engagé solennellement auprès des acteurs de la filière à soutenir à leurs côtés la candidature de Paris.

Un dispositif Ville de Paris / Office formalisé par un Vade-mecum

L'Office peut mobiliser à tout moment les différents services de la Ville et prendre contact avec les élus, pour gagner une candidature et développer les dispositifs d'accueil, selon le mode opératoire consigné dans un Vade-mecum. Prennent activement part au dispositif :

- le cabinet du Maire de Paris ;
- les adjoints au Maire de Paris, tout particulièrement Christian Sautter, adjoint au Maire de Paris chargé de l'Emploi, du Développement économique et de l'Attractivité internationale, et Jean-Bernard Bros, adjoint au Maire de Paris chargé du Tourisme et des Nouveaux médias locaux ;
- les services de la Ville de Paris : la Direction générale à l'Information et à la Communication, la Délégation générale à l'Événementiel et au Protocole, la Direction des Affaires culturelles, la Direction des Espaces verts et de l'Environnement, la Direction de la Voirie et des Déplacements.

De belles réalisations

Depuis 2006, la Ville de Paris a répondu à la vingtaine de sollicitations de l'Office, correspondant à un potentiel de 100 000 participants. En phase de candidature, elle a adressé des lettres de soutien signées par le Maire de Paris, organisé des rencontres de décideurs internationaux avec les adjoints au Maire concernés. Lors des manifestations, la Ville a accueilli les congressistes en VIP à travers un discours de bienvenue d'un élu ou des messages de bienvenue retranscrits sur ses panneaux lumineux, et ouvert ses salons à de prestigieuses manifestations. Plus avant, pour les congrès de très grande envergure et dont la thématique représente une priorité de la Ville de Paris vis-à-vis du grand public (notamment si elle est liée aux pôles de compétitivité), elle travaille étroitement avec l'association internationale organisatrice du congrès pour capitaliser sur son contenu et organiser des événements de sensibilisation du public, parallèlement au congrès professionnel.

Ainsi, pour le plus gros congrès jamais gagné à Paris, le congrès de la Société européenne de cardiologie (30 000 congressistes), la Ville se portera garante du bon fonctionnement du pilotage technique avec l'ensemble des partenaires, déploiera son dispositif d'accueil, pavoisera quelques-unes des grandes avenues parisiennes. Elle réfléchit à l'organisation d'un événement grand public, à l'occasion de la venue du congrès, afin de sensibiliser les Parisiens à la prévention contre les maladies cardio-vasculaires.



Comment développer l'activité « congrès »

L'accompagnement, un travail d'équipe

Porte d'entrée naturelle de la destination, l'Office reçoit régulièrement des demandes d'associations envisageant de tenir leur congrès à Paris. En collaboration avec les professionnels parisiens, il les conseille et les accompagne dans le montage du dossier de candidature. Il recommande des prestataires, assure la mise en relation, organise des visites de repérage, effectue le lobbying qui peut aller jusqu'à la présentation de la destination devant le comité international de l'association. Une fois la candidature remportée, l'Office continue son accompagnement et soutient l'association pour promouvoir Paris et attirer ainsi un maximum de participants. Ce processus de long terme peut durer de deux à dix ans. Fréquemment, des relations étroites se nouent entre les membres français de l'association, qui souhaitent attirer le congrès international à Paris, les équipes de l'Office et les professionnels parisiens, qui se battent à leurs côtés pour remporter la compétition.

→ Étapes d'une candidature sur le schéma du Congrès mondial de l'hémophilie

5 ans avant le congrès concerné

10 mois avant le choix final de la destination

- L'association professionnelle/société savante française (via son membre français) se porte candidate auprès de l'association internationale.
- Montage du dossier de candidature conformément aux informations exigées dans le cahier des charges et remise du dossier à l'association internationale.
- L'Office recommande les centres de congrès et d'exposition répondant au cahier des charges et élabore le dossier de candidature de Paris en collaboration avec le site retenu et la société savante. Le dossier détaille les postes suivants : filières d'excellence, accessibilité, capacité d'accueil site et hébergement avec budget, soutien de la Ville de Paris, etc.

8 villes en compétition

5 ans avant le congrès concerné

8 mois avant le choix final de la destination

1^{re} sélection parmi les villes candidates : 3 villes candidates poursuivent la compétition.

5 ans avant le congrès concerné

7 mois avant le choix final de la destination

- Visite de repérage dans les 3 villes en lice, en présence de l'association internationale et du membre français.
- L'Office, en partenariat avec les prestataires parisiens retenus, monte la visite d'inspection des centres de congrès, hôtels, lieux événementiels, organise une rencontre avec l'adjoint au Maire de Paris concerné.
- Remise d'une proposition Paris affinée accompagnée de la lettre de soutien du Maire de Paris.

4 ans avant le congrès concerné

6 mois avant le choix final de la destination

2^e sélection parmi les villes candidates. Seules 2 destinations restent en lice.

4 ans avant le congrès concerné

Pendant les 6 mois précédant le vote final

Réunions de préparation pour la défense de la candidature avec le membre français, l'Office et les partenaires parisiens impliqués : préparation des présentations écrite et orale et de toute la

stratégie de lobbying avec définition des axes de communication par rapport au concurrent (création de flyer, montage d'événement, tombola, concept pour le stand de promotion avant vote). L'Office centralise les éléments.

4 ans avant le congrès concerné **Vote sur l'édition précédente du congrès**

Les deux villes en compétition mènent une semaine de lobbying et se confrontent au cours d'une présentation orale de 10 à 20 minutes devant les votants. Dans la majorité des cas, il s'agit du comité exécutif ou de l'assemblée générale de l'association internationale. La destination présente ses arguments :

- dynamisme et engagement de l'association française,
- caution scientifique afin d'assurer la qualité du contenu du futur congrès,
- atouts de la destination (accessibilité, infrastructures, soutien local) qui assurent le succès du congrès et un fort taux de participation.

2 ans avant le congrès concerné

- Négociation des prestations et réalisation du programme avec les professionnels,
- Promotion sur le congrès précédent et 1^{re} annonce du programme.
- L'Office recommande les prestataires et aide à la promotion de l'événement, etc.

Lors du congrès

L'Office suit le bon déroulement du dispositif d'accueil prévu avec la Ville de Paris (message de bienvenue, discours, réception à l'Hôtel de Ville), met à disposition des brochures pour les sacs congressistes et tient un point d'information Paris sur le site du congrès.

La prospection, cibles et actions

Les cibles

En amont de ses missions d'accompagnement, **l'Office vient renforcer les actions de prospection engagées par les professionnels parisiens** auprès des associations, avec pour priorité d'attirer les quelque 200 congrès internationaux de plus de 1 000 participants tournant en Europe ou sur chaque continent et pour lesquels Paris peut être considérée pour une édition à venir.

Les opérations de prospection

Pour ce faire, **l'Office démarche, seul ou en collaboration avec des partenaires — à leur demande et en cas d'exclusivité — les membres français d'associations internationales, les associations internationales et leurs agences intermédiaires** (Association Management Companies et professionnels organisateurs de congrès - PCOs), à travers des opérations ciblées :

- participation aux événements organisés sur les marchés porteurs ;
- participation aux salons professionnels internationaux (IMEX, EIBTM) ;
- organisation d'éducteurs et d'événements à Paris ;
- publication d'éditions *Paris, destination congrès* dans la presse spécialisée étrangère ;
- surtout, prises de rendez-vous individuels, afin de garantir une meilleure écoute et des réponses adaptées aux attentes des clients.

Toutes ces actions sont également relayées par **les Ambassadeurs de « Paris, destination congrès »** (voir annexe 2), décideurs d'associations françaises ayant porté et gagné la candidature de Paris pour de grands congrès associatifs, en étroite collaboration avec l'Office et ses partenaires parisiens.



L'approche stratégique de « Paris, destination congrès »

L'Office s'attache à faire connaître « **Paris, destination congrès** » prioritairement auprès des **organisations internationales commanditaires ayant des membres français actifs dans leur domaine**. L'Office a mis en place une démarche visant à **mobiliser les scientifiques locaux** eux-mêmes, susceptibles de porter la candidature de Paris au sein de leur association. Il s'appuie ainsi sur la **richesse du tissu scientifique, les pôles de compétitivité de Paris Île-de-France et les filières d'excellence** très éclectiques dont dispose la capitale.

À cet effet, le 9 avril 2009, Christian Sautter, adjoint au Maire de Paris chargé de l'Emploi, du Développement économique et de l'Attractivité internationale, Jean-Bernard Bros, adjoint au Maire chargé du Tourisme et des Nouveaux médias locaux, et l'Office du Tourisme et des Congrès de Paris organisaient l'événement « Paris, destination congrès » dans les salons de l'Hôtel de Ville de Paris. Étaient alors réunis plus de 120 associations françaises et membres du corps scientifique local autour de la Ville de Paris et des acteurs de la filière des congrès.

Faire connaître la mobilisation d'une ville

Cet événement festif fut l'occasion pour la Ville de Paris de mettre en avant son implication dans l'activité congrès, tant en phase de candidature que d'accueil, de remercier la communauté scientifique de s'associer à la mobilisation de la filière et de faire connaître le rôle de l'Office, qui se tient à leur disposition. Il s'agissait d'encourager le corps scientifique francilien et les membres français d'associations internationales basés en Île-de-France à porter la candidature de Paris pour le congrès de leur spécialité.

Honorer les ambassadeurs de la capitale

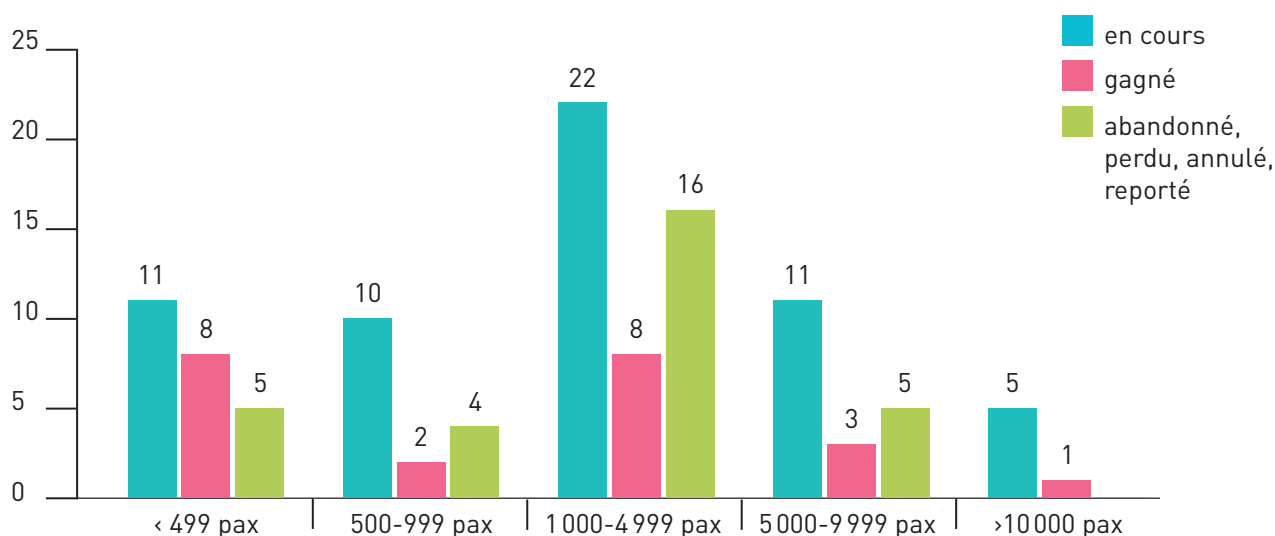
La Ville de Paris a saisi cette occasion pour honorer dix associations ayant porté, et gagné, la candidature de Paris pour de grands congrès associatifs en étroite collaboration avec l'Office du Tourisme et des Congrès de Paris et ses partenaires parisiens, lors des cinq dernières années. Il leur fut alors remis la distinction d'Ambassadeurs de « Paris, destination congrès » et la Médaille de la Ville de Paris, en présence des représentants de la filière congrès — institutionnels et professionnels —, des pôles de compétitivité et de scientifiques de renom. Véritables ambassadeurs, ces personnalités se sont attachées à témoigner de leur expérience parisienne auprès de leur réseau professionnel et scientifique, et ont encouragé leur entourage à participer au rayonnement international du savoir-faire français et francilien en portant la candidature de Paris pour leur spécialité. La boucle était ainsi presque bouclée : professionnels de la filière, autorités locales et réseau scientifique, tous mobilisés pour la victoire... Il ne restait plus qu'à fédérer les hôteliers.

C'est désormais chose faite, depuis décembre 2009 : **la charte sur l'accueil des grands événements professionnels** formalise l'ensemble des dispositifs d'accueil sur lesquels les autorités locales, les professionnels parisiens et l'Office s'engagent auprès des organisations à but non lucratif. Un bel outil offrant désormais à Paris la capacité de soumettre à ces associations une proposition globale et uniformisée en phase de compétition.

Une mobilisation qui porte ses fruits

En 2009, l'Office a **suivi plus de 350 événements associatifs, dont près de 110 candidatures** pour de grands congrès internationaux, soit **une activité en croissance de près de 100 %**. La mobilisation de l'ensemble des acteurs de la filière sous l'impulsion de l'Office porte en effet ses fruits, puisqu'**une cinquantaine d'associations internationales ont déjà choisi Paris pour accueillir leur manifestation entre 2009 et 2016** (soit plus de 200 000 participants). De même, **une centaine de projets sont en cours de compétition entre 2010 et 2019**.

→ Panorama des candidatures « Paris » suivies en 2009



Profil des congrès accompagnés par l'Office en 2009

L'Office intervient sur les congrès à forte valeur ajoutée pour la destination :

- **65 % des candidatures** qu'il a accompagnées concernent des congrès de **plus de 1 000 participants**, or ce profil de manifestations représente seulement **18 % des congrès à Paris**.
- **4 candidatures de plus de 5 000 participants ont été remportées** parmi les 22 victoires de 2009.
- **16 candidatures en cours de plus de 5 000 participants**, soit trois fois plus qu'en 2008.
- **L'expérience montre que les compétitions doivent souvent être perdues une première fois pour se concrétiser ensuite** : il est d'usage de perdre deux fois plus de congrès que l'on en gagne. Dans la compétition internationale, Paris fait plus que tirer son épingle du jeu, grâce à la mobilisation de tous ses acteurs.

« En matière de congrès, il n'est de permanent que la compétition », comme en atteste la soixantaine de candidatures défendues annuellement.



Gros plan sur deux belles histoires

2011, Paris accueillera le congrès de la Société européenne de cardiologie (ESC). Quand l'union fait la force.

Du 27 au 31 août 2011, la capitale accueillera à Paris Nord Villepinte (VIPARIS) le congrès de l'ESC, manifestation de référence du secteur médical et l'un des dix plus importants congrès au monde.

30 000 participants sont attendus sur plus de 4 jours, soit près de 150 000 nuitées et des retombées économiques proches de 90 millions d'euros. Ce congrès est aussi **une occasion unique de valoriser les travaux de la communauté scientifique française et de sensibiliser le grand public** à la prévention contre les maladies cardiovasculaires.

Une mobilisation sans précédent. Paris disposait des qualités et des infrastructures pour répondre aux attentes de l'ESC : un réseau de transports hors pair ; un site, Paris Nord Villepinte (VIPARIS), adapté aux besoins de l'organisateur ; une image attractive pour les congressistes. Mais c'est la mobilisation collective sans précédent des acteurs de la filière qui a permis pour la première fois de remporter la compétition. En effet, depuis cinq ans, l'Office et VIPARIS, épaulés par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris, la Ville de Paris et les acteurs parisiens, ont travaillé à cette candidature.

Coordonnés par l'Office, les professionnels (les groupes hôteliers, Air France, les Aéroports de Paris, la RATP, la Fédération nationale des artisans taxis), aux côtés de VIPARIS, ont soutenu cette candidature et accueilli collectivement les responsables de l'ESC. Le Ministère de l'Économie et des Finances a répondu aux différents problèmes techniques. Fin 2007, Alan Howard, directeur général de l'ESC, et Isabel Bardinnet, directrice des congrès, étaient reçus par la Ville de Paris, qui s'est portée garante de la coordination des acteurs de la filière, de la gestion des imprévus et du bon fonctionnement du pilotage technique. Paris réservera à ses visiteurs un accueil VIP.

2012, le Congrès mondial de l'Hémophilie se tiendra à Paris : la persévérance récompensée

Paris accueillera **les 6 000 participants du Congrès mondial de l'Hémophilie du 8 au 12 juillet 2012.** Cette victoire récompense trois années de collaboration étroite entre l'Office, le Palais des Congrès de Paris (VIPARIS) et l'Association française des Hémophiles (AFH). Après un échec en phase finale de la compétition 2010 contre Buenos Aires (besoin urgent de développement des soins aux hémophiles en Amérique latine), la ténacité de l'AFH est récompensée. Tirant les leçons de cette 1^{re} expérience, elle sort victorieuse de sa compétition avec les Pays-Bas, la Tunisie, le Vietnam, la Corée, l'Indonésie, le Portugal et surtout le Canada.

Paris a franchi avec succès les quatre étapes de sélection : depuis le dépôt du dossier, en août 2007, à la semaine de lobbying intense, qui s'est achevée par une présentation orale devant l'assemblée générale de 109 pays, le 6 juin 2008 à Istanbul. Le verdict fut sans appel : **63 voix pour Paris, contre 18 pour Toronto.**

Paris sort le grand jeu pour attirer les grands événements professionnels

Le 8 décembre 2009, les Présidents et Directeurs généraux de quelque 15 groupes hôteliers : plus de 470 hôtels et 60 000 chambres toutes catégories confondues sur Paris et sa région se réunissent sous l'égide de la Ville de Paris, de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris et de l'Office du Tourisme et des Congrès de Paris **afin de signer la Charte sur l'accueil des grands événements professionnels à Paris.**

Cette Charte vise à attirer à Paris **les manifestations de grande envergure, réunissant plus de 1 000 congressistes sur plusieurs jours, initiées par les organisations à but non lucratif** (sociétés savantes, fédérations, associations professionnelles, etc.).

Les groupes hôteliers signataires s'engagent à proposer des conditions spécifiques et avantageuses pour ce type d'événement aussi bien en termes d'acompte, d'annulation, de contingents de chambres garantis plusieurs années à l'avance selon la procédure décidée par les associations commanditaires, qu'en termes de présentation transparente des tarifs.

Groupes hôteliers signataires de la Charte

Accor Hospitality, B&B Hôtels, Best Western, Choice Hotels Europe, Concorde Hotels & Resorts, Disneyland® Paris - Business Solutions, Exclusive Hotels, Hilton Hotels, InterContinental Hotels Group, Inter-Hôtel, JW Hotels & Resorts, Louvre Hotels, Marriott Hotels & Resorts, Rezidor Hotel Group, Starwood Hotels & Resorts.

Cette Charte réunit tous les dispositifs d'accueil mis en place des dernières années :

- **La Ville de Paris, son Maire, Bertrand Delanoë, et ses Adjointes au Maire concernés**, sur recommandation du dossier par l'Office du Tourisme et des Congrès, **accueillent de façon personnalisée** (messages de bienvenue dans la Ville, courriers, réceptions dans les salons de l'Hôtel de Ville, etc.) les grands événements des associations, et, en particulier, ceux dont les thèmes sont chers à la Ville : prévention des maladies cardiovasculaires, nouvelles technologies, etc.
- **La Chambre de commerce et d'industrie de Paris**, tout comme la Ville de Paris, s'engage aux côtés de l'Office du Tourisme et des Congrès de Paris, au bon fonctionnement de la manifestation, depuis la phase de candidature jusqu'à l'accueil des participants.
- **L'Office du Tourisme et des Congrès de Paris** accompagne et conseille les associations à chaque étape de leurs événements et relaie les initiatives des opérateurs de la destination : carte de transport congrès RATP, offres de services d'accueil événementiel (au sein des Aéroports de Paris et des gares parisiennes), Viparis et son pack accueil (partenaires : Aéroports de Paris, Comité Régional du Tourisme d'Île-de-France, Comité des expositions de Paris, Chambre de commerce et d'industrie de Paris, Ville de Paris et Office du Tourisme et des Congrès de Paris).

Ainsi Paris, avec une fédération sans précédent de toute la filière, réunit tous les atouts pour attirer de grandes manifestations d'associations sur fond d'une concurrence internationale très vive. Avec la mise en place d'une charte impliquant un très grand nombre d'hôtels, l'Office finalise le dispositif de séduction de la destination, qui est à même dorénavant d'apporter aux associations des propositions globales, précises, détaillées, réunissant, plusieurs années à l'avance, l'offre des différents professionnels de la destination dans les dossiers de candidature de Paris.



Composition du Comité National de Pilotage pour les Foires, Salons et Congrès

Le Comité National de Pilotage réunit 20 institutions, organismes et entreprises membres ayant un rôle majeur au sein la filière.

Partenaires dédiés

- Fédération des Foires, salons et congrès de France (FSCF)
- France Congrès (association des Maires des villes de congrès)
- Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris
- Expositum, organisateur adhérent de la FSCF
- Fédération des métiers de l'exposition et de l'événement (FFMEE)
- Fédération nationale des sociétés d'économie mixte (FNSEM)
- Office de justification des statistiques (OJS)

Partenaires associés

- Union des métiers et industries de l'hôtellerie (UMIH)
- Syndicat national des agences de voyage (SNAV)
- ANAé (Association des agences de communication événementielle)
- Un représentant (tournant) parmi : Aéroports de Paris, la RATP, la SNCF, Air France, la Fédération nationale des artisans du taxi, la Fédération nationale du transport de voyageurs par autocars (FNTV)
- Office du Tourisme et des Congrès de Paris

État et sphère publique

- Ministère en charge du commerce extérieur
- Ministère en charge du tourisme
- Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires (DIACT)
- Député Jean-Paul Charié
- Un représentant de l'instance de gouvernance francilienne

Clients

- Atout France et son Club français du tourisme d'affaires (CFTAR)
- Promosalons
- Comité des usagers des foires et salons du MEDEF
- Union des annonceurs (UDA)



Les Ambassadeurs de « Paris, destination congrès »

• Monsieur Norbert FERRÉ

Président de l'Association française des Hémophiles

Représenté par Jean-Michel Bouchez, secrétaire général de l'Association française des Hémophiles

30^e Congrès mondial de l'Hémophilie 2012

- Dates : du 8 au 12 juillet 2012
- Site d'accueil : Palais des Congrès de Paris
- 6 000 participants
- Envergure internationale : 115 nationalités, 95 % d'étrangers
- Rotation internationale
- Fréquence biennale: 2010-Buenos Aires; 2008-Istanbul; 2006-Vancouver ; 2004-Bangkok ; etc.
- Pays en compétition : Pays-Bas, Tunisie (Tunis), Canada (Toronto), Vietnam, Corée (Séoul), Indonésie, Portugal (Lisbonne).

• Professeur Jacques BELGHITI

Président du Comité Scientifique de l'Association internationale Hépato-pancréato-biliaire - IHPBA

Président de l'International Liver Transplantation Society - ILTS (congrès 2008 à Paris)

Chef de service Chirurgie hépato-pancreato-biliaire – Hôpital Beaujon

10^e Congrès mondial de l'Association internationale Hépato-pancréato-biliaire – IHPBA 2012

- Dates : du 1^{er} au 5 juillet 2012
- Site d'accueil : Palais des Congrès de Paris
- 1 500 participants
- Rotation internationale
- Fréquence biennale : 2010-Buenos Aires ; 2008-Mumbai ; 2006-Edimbourg ; 2004-Washington ; etc.
- Villes en compétition : Amsterdam, Cape Town, Le Caire, Zurich.

• Madame Isabel BARDINET

Directeur des congrès de la Société européenne de Cardiologie

Congrès de la Société européenne de Cardiologie 2011

- Dates : du 27 au 31 août 2011
- Site d'accueil : Paris Nord Villepinte
- 30 000 participants
- Envergure internationale: 125 nationalités, 95 % d'étrangers
- Rotation européenne
- Fréquence annuelle: 2010-Stockholm ; 2009-Barcelone ; 2008-Munich ; 2007-Vienne ; 2006-Barcelone ; etc.
- Villes en compétition: villes d'Europe ci-dessus.



• **Monsieur François LECORDIX**

Secrétaire général du Comité français de Cartographie

25^e Conférence cartographique internationale - ICC 2011

- Dates : du 4 au 9 juillet 2011
- Site d'accueil : Palais des Congrès de Paris
- 2 000 participants
- Rotation internationale
- Fréquence biennale : 2009-Santiago de Chili ; 2007-Moscou ; 2005-La Corogne ; 2003-Durban ; etc.
- Ville en compétition : Dresde.

• **Professeur Norbert-Claude GORIN**

Directeur du Bureau EBMT Paris - Groupe européen de Transplantation de sang et de moëlle
Responsable médical du pôle Oncologie, hématologie et médecine nucléaire de l'hôpital
Saint-Antoine

Réunion annuelle du Groupe européen de Transplantation de sang et de moëlle - EBMT 2011

- Dates : du 3 au 6 avril 2011
- Site d'accueil : Palais des Congrès de Paris
- 6 500 participants
- Rotation européenne
- Fréquence annuelle : 2010-Vienne ; 2009-Göteborg ; 2008-Florence ; 2007-Lyon ; 2006-Hambourg ; etc.
- Villes en compétition : Barcelone, Liverpool.

• **Monsieur Amara AMARA**

1^{er} Vice-président Section France de l'Institut des Ingénieurs électriciens et électroniciens – IEEE
Directeur de recherche - Institut supérieur d'Électronique de Paris – ISEP

Symposium international sur les Circuits et systèmes – ISCAS 2010

- Dates : du 30 mai au 2 juin 2010
- Site d'accueil : Disneyland Resort® Paris
- 1 500 participants
- Rotation internationale
- Fréquence annuelle : 2009-Taïpei ; 2008-Seattle ; 2007-Nouvelle Orléans ; 2006-Kos ; etc.
- Villes en compétition : Tampere, Taïwan.

• **Monsieur Luc M. MAENE**

Directeur général de l'Association internationale de l'Industrie des fertilisants,
Président de l'ESAE, Association européenne des Dirigeants d'associations

78^e Conférence annuelle de l'Association internationale de l'Industrie des fertilisants – IFA 2010

- Dates : du 28 mai au 3 juin 2010
- Sites d'accueil : Hôtels haut de gamme du pôle Opéra (InterContinental Paris Le Grand, The Westin Paris, Radisson Ambassador et Scribe Paris)
- 1 500 participants
- Envergure internationale : 73 nationalités
- Rotation internationale : sur tous les continents
- Fréquence annuelle : 2009-Shanghai ; 2008-Vienne ; 2007-Istanbul ; 2006-Cap Town ; etc.



- **Monsieur Daniel SCHERTZER**

Membre du conseil EGU - Responsable de la session EG3

Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées – Université Paris Est, École des Ponts ParisTech, CERREVE

Candidature pour le congrès de l'Union européenne de Géosciences 2010, 2011, 2012

- Dates : du 17 au 23 avril 2010 ; du 16 au 22 avril 2011 ; du 7 au 13 avril 2012
- Site d'accueil : Palais des Congrès de Paris
- 8 300 participants
- Envergure internationale : 91 nationalités
- Rotation européenne
- Fréquence annuelle : EGU gagné sur 3 ans, après Nice de 1996 à 2003 et Vienne de 2004 à 2009
- Villes en compétition : Lyon, Barcelone, Vienne.

- **Monsieur Frantz ROWE**

Co-Président de la Conférence internationale des Systèmes d'information 2008

Président de l'Association pour la Recherche internationale en Systèmes d'information – APRISI

Conférence internationale sur les Systèmes d'information- ICIS 2008

- Dates : du 14 au 17 décembre 2008
- Site d'accueil : Palais des Congrès de Paris
- 1 500 participants (record de participation)
- Envergure internationale : 62 nationalités, 88 % d'étrangers
- Rotation internationale : entre l'Europe et les États-Unis
- Fréquence annuelle : 2007- Montréal ; 2006-Milwaukee ; 2005-Las Vegas ; 2004-Washington ; etc.
- Villes en compétition : Séoul, Milwaukee.

- **Docteur Alexis ARZIMANOGLU**

Président de la Ligue française contre l'Épilepsie – LFCE

Chef de Service Épilepsie, sommeil et explorations fonctionnelles neuropédiatriques – CHU de Lyon

26^e Congrès international d'Épilepsie 2005

- Dates : du 28 août au 1^{er} septembre 2005
- Site d'accueil : Palais des Congrès de Paris
- 5 000 participants
- Rotation internationale
- Fréquence biennale : 2009-Budapest ; 2007-Singapour ; 2003-Lisbonne ; 2001-Buenos Aires ; etc.



Les acteurs institutionnels

La Ville de Paris

Bertrand DELANOË, Maire de Paris, a souhaité marquer son engagement personnel pour défendre la place de Paris comme première destination mondiale du tourisme d'affaires face à la vive concurrence mondiale dans ce secteur. Il a ainsi fait du développement de l'activité des Foires, Salons et Congrès l'une des priorités de la Ville de Paris. Pour mener cette politique, le Maire de Paris s'appuie depuis mars 2008 sur l'action conjointe de ses deux adjoints Christian SAUTTER, chargé de l'Emploi, du Développement économique depuis 2001 et de l'Attractivité internationale depuis 2008, et Jean-Bernard BROS, en charge du tourisme depuis 2001, ainsi que des nouveaux médias locaux depuis 2008. Lors de la phase de préparation des dossiers de candidature de Paris à l'accueil des grands congrès internationaux, il a été établi qu'un dispositif de coordination de tous les acteurs fonctionnera de façon très réactive afin que Paris garde la première place qui est aujourd'hui la sienne, en étroite coopération avec l'Office de Tourisme et des Congrès de Paris. La Ville, pleinement investie dans l'accueil de salons et congrès internationaux, multiplie les opérations de promotion de la destination Paris et cherche ainsi à renforcer son attractivité à l'international. Avec plus de 15 centres de congrès et des centaines de lieux d'événement, Paris accueille près de 11 millions de professionnels et 1 777 événements dont 644 salons professionnels et congrès internationaux.

Pour compléter utilement cette politique ambitieuse, Christian SAUTTER, adjoint au Maire de Paris, chargé de l'Emploi, du Développement économique et de l'Attractivité internationale, Président de l'agence Paris Développement, Président de l'Association France Active, a également pour missions de favoriser l'emploi et la vitalité économique de la capitale. Plus généralement, Jean-Bernard BROS, adjoint au Maire de Paris chargé du Tourisme et des Nouveaux médias locaux, œuvre au développement de l'activité touristique de la ville et de la métropole afin de toujours améliorer l'accueil de ses visiteurs et développer des formes innovantes de découverte de la ville et de ses habitants, comme l'ont illustré les nombreuses initiatives en faveur d'un tourisme urbain participatif et durable.

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris

L'intervention de la CCIP dans le secteur des foires, salons et congrès est historique (création en 1903 de la Foire de Paris) et justifiée par leur rôle majeur dans le développement économique de la région Île-de-France. Cette action s'est développée à différents niveaux : études et développement d'infrastructures (elle a en particulier construit le Palais des Congrès et le Parc d'expositions de Paris Nord Villepinte) ; information et appui aux entreprises ; participations collectives à des salons en France et à l'étranger ; instruction des dossiers d'aides régionales, etc.

La CCIP met en œuvre une stratégie globale et concertée avec l'ensemble des pouvoirs publics pour renforcer la place de Paris et de sa région en matière d'accueil de salons et de congrès internationaux. Au sein du groupe CCIP, ces missions sont gérées à travers différentes structures.

Pour la partie « opérationnelle », ses filiales de droit privé, en partenariat 50 %-50 % avec le groupe UNIBAIL, sont VIPARIS et COMEXPOSIUM.

VIPARIS, qu'il en soit le concessionnaire ou le propriétaire, est le 1^{er} opérateur européen de sites d'exposition, avec 575 000 m² exploités (Paris Porte de Versailles, Paris Nord Villepinte, le Palais des Congrès de Paris, le Carrousel du Louvre, CNIT Paris la Défense, etc.)



COMEXPOSIUM, 2^e organisateur français de salons et 1^{er} francilien, intervient aussi bien sur des manifestations grand public, que des événements professionnels majeurs nationaux et internationaux.

Pour la partie « institutionnelle » : des organismes « associés », auxquels la CCIP attribue des subventions et aux conseils d'administration desquels elle siège : le Comité des Expositions de Paris ; Promosalons, chargé d'assurer la promotion internationale de ses adhérents (les principaux salons internationaux français) à travers un réseau dans 60 pays ; l'Office du Tourisme et des Congrès de Paris.

Enfin, la Direction des congrès et salons de la CCIP, rattachée à la Direction générale, est une cellule d'expertise créée en 1995, organisée en 3 pôles (études-veille-lobbying, information-calendriers et développement de projets).

L'Office du Tourisme et des Congrès de Paris

Créé en 1971, à l'initiative conjointe de la Ville de Paris et de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris, sous la forme d'une association à but non lucratif régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, l'Office du Tourisme et des Congrès de Paris assure trois missions : accueillir et informer les visiteurs et les professionnels du tourisme, et promouvoir les atouts de la capitale en France et à l'étranger, en matière de tourisme de loisirs et d'affaires.

- L'Office accueille les visiteurs dans six bureaux, implantés sur les sites les plus fréquentés de la capitale.
- Son site portail parisinfo.com est la référence de l'information touristique parisienne. L'Office met également en ligne trois sites dédiés : un pour ses adhérents parisiens, un pour la presse et les opérateurs touristiques, et un autre pour les professionnels du tourisme d'affaires.
- L'Office fédère les professionnels et les institutionnels pour organiser des actions communes afin de renforcer l'image de Paris, capitale mondiale du tourisme.
- Il accueille les journalistes dans le cadre d'opérations de promotion et d'image de la destination Paris.
- Il représente les forces vives du tourisme parisien auprès des différentes institutions et commissions administratives.

→ Contact

Office du Tourisme et des Congrès de Paris

Élodie Coudre

+33 (0) 1 49 52 53 88

ecoudre@parisinfo.com

www.convention.parisinfo.com